



COMUNE DI MANDELLO DEL LARIO (LC)

CAP 23826 Piazza L. Da Vinci n. 6 - Tel. 0341708111 - fax 0341700337

C.F. P.I. 00629950130 – sito www.comune.mandello.lc.it

e.mail info@mandellolario.it – pec

comune.mandellolario@pec.regione.lombardia.it

TAXE DE SEJOUR

DECLARATION D'HONNEUR AFIN D'OBTENIR L'EXONERATION FISCALE

(à garder par le responsable de l'hébergement touristique)

Je soussigné (e) _____

né (e) le _____ à _____ (_____)

NIF _____ Pièce d'identité n. _____ (passeport / carte nationale d'identité) Domicile _____

Rue/place _____ n. _____ Code Postal _____

Téléphone _____ portable _____ Fax _____

E-mail : _____

Conscient (e) des sanctions pénales que je pourrais encourir en cas de déclarations mensongères aux termes de l'art. 76 D.P.R. 445 du 28/12/2000.

DECLARE

afin d'obtenir l'exonération du paiement de la taxe de séjour :

- avoir séjourné dans l'hébergement touristique _____ du _____ au _____
- Membres des forces policières d'Etat, Provinciales et Locales ou du Corps National des pompiers, qui séjournent pour des raisons officielles; (art. 4, premier alinéa, point b) du Règlement Municipal sur la Taxe de Séjour, Décision C.C. n. 46/2021)
- Bénévoles qui prêtent service à cause d'une catastrophe ; (art. 4, premier alinéa, point c) du Règlement Municipal sur la Taxe de Séjour, Décision C.C. n. 46/2021)
- Personnes séjournant dans des hébergements touristiques en conséquence de décisions des autorités publiques, afin de faire face à des situations de nature sociale ou d'alerte dues à des catastrophes naturelles ou à des événements extraordinaires ou pour raisons de secours humanitaire; (art. 4, premier alinéa, point d) du Règlement Municipal sur la Taxe de Séjour, Décision C.C. n. 46/2021)
- Les personnes handicapées non autonomes dont les conditions susmentionnées sont certifiées conformément à la législation régionale et/ou nationale en vigueur dans le pays d'origine. (art. 4, premier alinéa, point e) du Règlement Municipal sur la Taxe de Séjour, Décision C.C. n. 46/2021)

La présente déclaration est effectuée aux termes des articles 46 et 47 D.P.R. 445 du 28/12/2000 et modifications successives et remise au responsable de l'hébergement touristique afin d'obtenir l'exonération fiscale de la taxe de séjour prévue par le Règlement Municipal.

Mandello del Lario _____

Signature _____